



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES DEPLACEMENTS A VELO
DANS L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

Elise GARNIER – 20, Le Boisveloup – 22440 TREMUSON

Monsieur le Président
Saint Brieuc Agglomération
3 place de la résistance
BP 4403
22044 SAINT BRIEUC cedex2

Saint Brieuc le 22 juillet 2014

Objet : Pôle d'Echange Multimodal

Monsieur le Président,

La réunion publique en date du 1er juillet 2014 nous a permis de mieux comprendre le projet de Pôle d'Echange Multimodal (PEM) et les choix architecturaux et d'urbanisme envisagés.

Les membres présents de notre association, très impliqués dans les démarches d'aménagement et dans les problématiques de déplacement auxquelles sont confrontées notamment les villes moyennes, ont participé activement au débat en interrogeant vos services au sujet de points spécifiques :

- aménagements cyclables desservant les accès Nord et Sud,
- gestion des points durs (giratoires, carrefours),
- parkings vélo,
- accessibilité aux trains.

Vélo uTiLe souhaite que ce projet soit l'occasion de considérer une mobilité autre que l'automobile. En effet, au regard de votre objectif de favoriser la mobilité et de faciliter les échanges entre les différents modes de transports, nous avons bien pris note que les 800 000 voyageurs supplémentaires attendus en 2017 ne pourront tous se rendre à la gare en voiture individuelle.

L'aménagement autour de la Gare sous votre maîtrise d'ouvrage, ne nous satisfait que partiellement dans la perspective de l'accueil de 800 000 voyageurs supplémentaires. Ainsi, nous préférons un aménagement en site propre pour l'avenue Carnot, plutôt que le choix de bandes cyclables proposé et justifié par vos services. Nos propositions formulées au cours de la réunion de concertation du 27 juin 2014, consistaient notamment à créer le stationnement des voitures entre la voie de circulation et la voie cyclable. La conception d'un aménagement doit prendre en compte les cyclistes les moins avertis (enfants, usagers débutants...) qui est l'un des moyens de la collectivité pour accompagner les citoyens dans leur changement de pratique.

Interrogé sur la continuité cyclable aux intersections, Vélo uTiLe reste dans l'attente des informations demandées à multiples reprises : avant la réunion du 27 juin, pendant l'unique réunion de concertation du 27 juin, pendant la réunion publique du 1er juillet, par mail le 17 juillet.



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
DES DEPLACEMENTS A VELO
DANS L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

En effet, afin d'apporter des réponses précises et contribuer pleinement à la concertation de ce projet, il nous est indispensable de disposer des plans d'aménagement, de données précises sur le trafic de voitures, de bus...

Par ailleurs, la présence de deux parkings vélo sécurisés de 40 places chacun est accueillie comme une bonne nouvelle. Cependant, Vélo uTiLe souhaite que l'agrandissement de ces parkings à moyen terme soit possible.

Nous souhaitons également avoir des précisions concernant les ascenseurs. Aucune réponse claire n'a pu nous être faite en ce sens, même si lors des échanges il nous est dit à demi-mots que les usagers vélo pourraient les utiliser.

Ce projet de Pôle d'Echange Multimodal est une chance pour l'agglomération briochine de mettre en œuvre le schéma directeur de déplacement cyclable. Pour assurer une multimodalité efficace, l'ensemble des maîtres d'ouvrage doivent prendre en compte l'accueil, l'accessibilité et la sécurité des cyclistes.

Par ailleurs, les usagers vélo-train regroupent les travailleurs et les voyageurs entre les villes de la Bretagne Nord. Il est indispensable de faciliter l'accès au train pour les travailleurs et de considérer l'opportunité de développement économique du territoire que constitue le tourisme à vélo. Les collectivités du département l'ont bien compris puisque nombre d'entre elles investissent dans la création de véloroutes et de produits touristiques vélo. L'accès à notre territoire à vélo est indispensable et la gare est un point central. La présence des vélos dans la gare est donc à prendre en considération. Au sein de la gare, des adaptations sont ainsi à apporter, notamment en ce qui concerne les rampes d'accès au passage souterrain et celles permettant d'accéder aux quais centraux très utilisés par le réseau TER. Si l'utilisation des ascenseurs peut faciliter pour certains cette connexion, elle ne peut pas demeurer l'unique option.

Nous avons besoin de précisions techniques sur ces points spécifiques. L'enjeu est de taille car si les offres de location de vélo à proximité des gares tendent à se développer dans le futur, elles ne constitueront que des outils complémentaires aux besoins de déplacements en train avec son propre vélo.

Des solutions existent, mais trop de PEM sont des exemples de prise en compte partielle des différentes multimodalités. Nous souhaitons pouvoir discuter de ces aspects aussi tôt que possible avec vous, la SNCF et RFF afin de contribuer de manière constructive à l'élaboration d'un PEM briochin ambitieux et exemplaire.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Présidente de Vélo utile
Elise GARNIER

Copie : SNCF, RFF, Conseil Général des Côtes d'Armor, Conseil Régional de Bretagne, Gares et Connexion, CCI des Côtes d'Armor, Préfecture de Région Bretagne